

22 octobre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Communiqué de M. Jacques Chirac, Président de la République, à la suite de l'arrestation de M. Maurice Papon par les autorités suisses, Paris le 22 octobre 1999.

L'arrestation de Maurice Papon par les Autorités suisses marque le retour à une situation de droit. Je souhaite que tout s'accomplisse de façon à ce que force reste à la loi et que les décisions de la justice française soient respectées.

Jacques CHIRAC\